Saint-Pierre Quiberon

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE QUIBERON

ARRETE LE 16 SEPTEMBRE 2016

Par arrêté en date du 30 décembre 2016, n° 307, le Maire de la Commune de Saint-Pierre Quiberon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune. A cet effet, Monsieur Jean-Charles BOUGERIE, Contrôleur des TPE en retraite, et Madame Sylvie CHATELIN, Diplômée en droit public, ont été nommés, respectivement, Commissaire enquêteur titulaire et Commissaire enquêteur suppléant pour cette enquête publique par décision du Tribunal administratif de Rennes n°E16000391/35 en date du 16 décembre 2016.

Le projet de PLU arrêté fixe comme principales orientations :

- La maitrise de l'urbanisation pour un développement harmonieux et raisonné favorisant le développement économique, notamment en matière d'activités agricoles et maritimes et un cadre de vie de qualité,
- La cohérence et la pertinence des mesures de protection et de mise en valeur des espaces naturels,
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Saint-Pierre Quiberon du lundi 23 janvier 2017 au vendredi 03 mars 2017 inclus, soit 40 jours.

Le dossier soumis à enquête publique et les pièces le constituant, notamment l'avis de l'Autorité environnementale, la note de présentation non technique comprenant les informations environnementales se rapportant au projet de PLU arrêté, ou encore les avis des Personnes Publiques Associées, seront disponibles en Mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :

Le lundi 23 janvier 2017 de 14h à 17h ;
Le mercredi 08 février 2017 de 14h à 17h ;
Le jeudi 16 février 2017 de 09 h à 12h ;
Le mardi 28 février 2017 de 09h à 12h ;
Le vendredi 03 mars 2017 de 13h30 à 16h15.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire enquêteur, prévu à cet effet. Elles pourront également être adressées exclusivement par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Mairie de Saint-Pierre Quiberon,
70, rue du Docteur Le Gall,
56510 Saint-Pierre Quiberon »

ou par mail à l'adresse suivante : pluenquetesaintpierrequiberon@gmail.com.

Le dossier d'enquête publique sera disponible dès l'ouverture de cette dernière sur le site internet de la commune, au niveau de l'onglet du Plan Local d'Urbanisme, sous la référence « *Dossier d'enquête publique* ».

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur réception en Mairie et publiés sur le site internet de la commune. Le Projet d'élaboration du PLU pourra, éventuellement, être modifié en fonction des observations du Commissaire enquêteur, du public ou des Personnes Publiques Associées. Le document sera ensuite soumis à un vote de l'Assemblée délibérante de la commune pour son approbation.

Laurence LE DUVEHAT,
Maire de Saint- Pierre Quiberon